

05/06/2026

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1 Identification du produit

Nom du produit : batterie lithium-ion de la référence **150.4313F**, 3.7 V 2600 mAh, 9.62 Wh

1.2 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : **KS TOOLS**
PDA Région de Brumath – 1 rue de Londres
F – 67670 MOMMENHEIM
Tel : +33(0) 88 14 38 00 – Fax : +33(0)3 88 14 38 01
Email : kstools@kstools.fr

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

1) Risques physiques et chimiques

Si la batterie est soumise à une déformation sous pression extrême, à une température élevée, à une surcharge, à un court-circuit ou si elle est démontée, il existe un risque d'explosion, d'incendie et de brûlures chimiques.

2) Effets sur la santé humaine

Yeux : Dans des conditions normales, le contact entre la batterie et les yeux ne présente aucun danger. Cependant, les gaz qui s'échappent d'une batterie endommagée peuvent être nocifs pour les yeux.

Peau : Dans des conditions normales, le contact entre la batterie et la peau ne présente aucun danger. Le contact avec une batterie endommagée peut provoquer des allergies cutanées ou des brûlures chimiques.

Inhalation : Une batterie ne dégage aucun gaz, sauf si elle est endommagée. Une batterie endommagée dégage un peu de gaz susceptible d'irriter les voies respiratoires ou de provoquer une réaction anaphylactique dans les cas graves.

Ingestion : L'ingestion d'une batterie peut endommager les voies respiratoires et provoquer des brûlures chimiques à l'estomac ; dans les cas graves, elle peut entraîner des lésions irréversibles.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Nom chimique	Rang de concentration	N° CAS
Nickel Cobalt Manganèse	47 %	182442-95-1
Graphite	20.2 %	7782-42-5
Electrolytes :		
EC	3.35 %	96-49-1
EMC	0.785 %	623-53-0
DEC	5.23 %	105-58-8
PC	1.785 %	108-32-7
LiPF6	1.35 %	21324-40-3
Polypropylène	1.2 %	9003-07-0
Cuivre	7.7 %	7440-50-8
Aluminium	4.6 %	7429-90-5
Nickel	6.8 %	7440-02-0

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Contact avec les yeux : Maintenir les paupières ouvertes et rincer à l'eau courante pendant plus de 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés et rincer la peau abondamment ou sous la douche pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

4.3 Ingestion : En cas d'ingestion d'une pile ou d'une pile ouverte, ne provoquez pas de vomissements et ne donnez ni à boire ni à manger. Consultez immédiatement un médecin.

4.4 Inhalation : Éloigner la victime de la source d'exposition et la transporter immédiatement à l'air frais. Administrer de l'oxygène si disponible. Si vous ressentez un essoufflement, des vertiges ou des maux de tête, consultez immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Cette batterie peut facilement prendre feu et dégager beaucoup de fumée en cas de flexion forcée ou de court-circuit ; elle doit donc être utilisée correctement et placée dans un environnement frais.

Évitez d'exposer le bloc de batteries à la chaleur, à la pression et à la lumière directe du soleil.

En cas d'incendie, portez des masques à gaz, refroidissez les batteries adjacentes et maîtrisez la propagation du feu à l'aide d'eau ou d'extincteurs ; séparez les batteries en feu des autres dans la mesure du possible, laissez le feu s'éteindre naturellement, ou bien éteignez-le avec une grande quantité d'eau.

Dans des conditions normales, l'incendie ne s'éteint pas tant que les réactions entre les produits chimiques contenus dans la batterie ne sont pas terminées. En cas d'incendie important, signalez-le immédiatement et évacuez les lieux vers un endroit sûr.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

En cas de fuite de la batterie, évacuer le personnel de la zone jusqu'à ce que les vapeurs se dissipent. Assurer une ventilation maximale pour éliminer les gaz dangereux. La meilleure réaction consiste à quitter la zone et à laisser les vapeurs se dissiper. Éviter toute exposition cutanée et oculaire ainsi que l'inhalation des vapeurs. Absorber le liquide déversé à l'aide d'un absorbant et l'incinérer. En cas de fuite de la batterie, le liquide peut être absorbé à l'aide de sable, de terre ou d'une autre substance inerte, et la zone contaminée doit être ventilée pendant ce temps.

Précautions environnementales :

Veillez à ce que le produit ne parvienne pas dans les égouts ni dans aucune source d'eau. Prévenez les autorités compétentes en cas de déversement dans un cours d'eau ou dans les égouts. Veillez à ce qu'il ne pénètre pas dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Méthodes et matériel pour le nettoyage :

Si le boîtier de la batterie est démonté, de petites quantités d'électrolyte peuvent s'échapper. Recueillez tout le produit déversé dans un récipient doublé de plastique. Éliminez-le conformément à la législation et aux réglementations locales. Évitez que les substances déversées ne pénètrent dans le sol, les égouts ou les cours d'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation :

Ne démontez pas et ne remontez pas une batterie ; tout court-circuit de la batterie est également interdit.
Tenez la batterie à l'écart du feu. Lors du transport de ces batteries, manipulez-les avec précaution afin d'éviter qu'elles ne soient comprimées ou soumises à des vibrations excessives.

Stockage :

La batterie doit être complètement chargée avant d'être stockée pendant une longue période. Elle doit être conservée dans un endroit frais.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Contrôles techniques

Ventilation locale recommandée en cas d'émission de vapeurs. Il est interdit de manger, de boire ou de fumer dans la zone de travail. Veillez à maintenir les lieux propres et en ordre.

8.2 Équipements de protection

Portez des vêtements de protection et des gants adaptés si vous manipulez une batterie ouverte ou qui fuit.
Protection des mains : portez des gants adaptés si vous manipulez une batterie ouverte ou qui fuit.
Protection des yeux : non nécessaire dans des conditions normales ; portez des lunettes de sécurité si vous manipulez une batterie ouverte ou qui fuit.

8.2 En cas de dégazage

Protection respiratoire, gants, vêtements de protection et lunettes de sécurité conseillées.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : cylindrique

Odeur : Inodore

Autres données (pH, point d'éclair, pression vapeur, solubilité, etc.) : Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

10.1 Stabilité

Stable dans des conditions normales.

10.2 Conditions à éviter

Chaleur, flammes, surcharge, chocs mécaniques, courts-circuits.

10.3 Matériaux incompatibles

Oxydants puissants, substances inflammables ou corrosives.

10.4 Produits de décomposition dangereux

CO, CO₂, fumées d'oxyde de lithium.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune toxicité dans des conditions normales d'utilisation.

12. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉCOLOGIE

Ne pas rejeter de grandes quantités dans l'environnement.

Données écotoxicologiques non disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :

Recycler ou éliminer conformément aux réglementations locales et nationales. Les batteries usagées ne doivent pas être jetées avec les déchets ménagers. Ne pas incinérer, percer, écraser ou démonter.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- **Numéro ONU :** UN3480 / UN3481
- **Classe de danger :** Classe 9 (selon conditions)
- **Nom d'expédition :** Batteries lithium-ion
- **Conforme aux réglementations :**
 - IATA DGR 2025 (66e édition)
 - ADR 2025 – Disposition spéciale 188
 - RID 2025
 - IMDG Code 2024
- **Polluant marin :** Non

15. INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Conforme notamment à :

- Recommandations ONU transport des marchandises dangereuses
- ADR / RID / IMDG / IATA
- OSHA, TSCA, RCRA
- Règlement REACH (CE) n°1907/2006
- Règlement européen batteries (UE) 2023/1542

16. AUTRES INFORMATIONS

Other informations

À notre connaissance, les informations contenues ici sont exactes. Cependant, ni le fournisseur mentionné ci-dessus ni aucune de ses filiales n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues ici. La détermination finale de la pertinence de tout matériau est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers existants.

Les données/informations contenues dans le présent document ont été examinées et approuvées en vue d'une diffusion générale sur la base du fait que ce document ne contient pas d'informations soumises à un contrôle à l'exportation.